

LYON 7E PETITS COMMERCES

Lyon 7-Rive gauche innove au plan social pour les commerçants et artisans

Des réductions comme celles proposées par un comité d'entreprise se mettent en place pour les employés des commerces du 7^e arrondissement.

Et si les commerces indépendants et leurs salariés bénéficiaient des mêmes avantages que les grands groupes du secteur privé ?

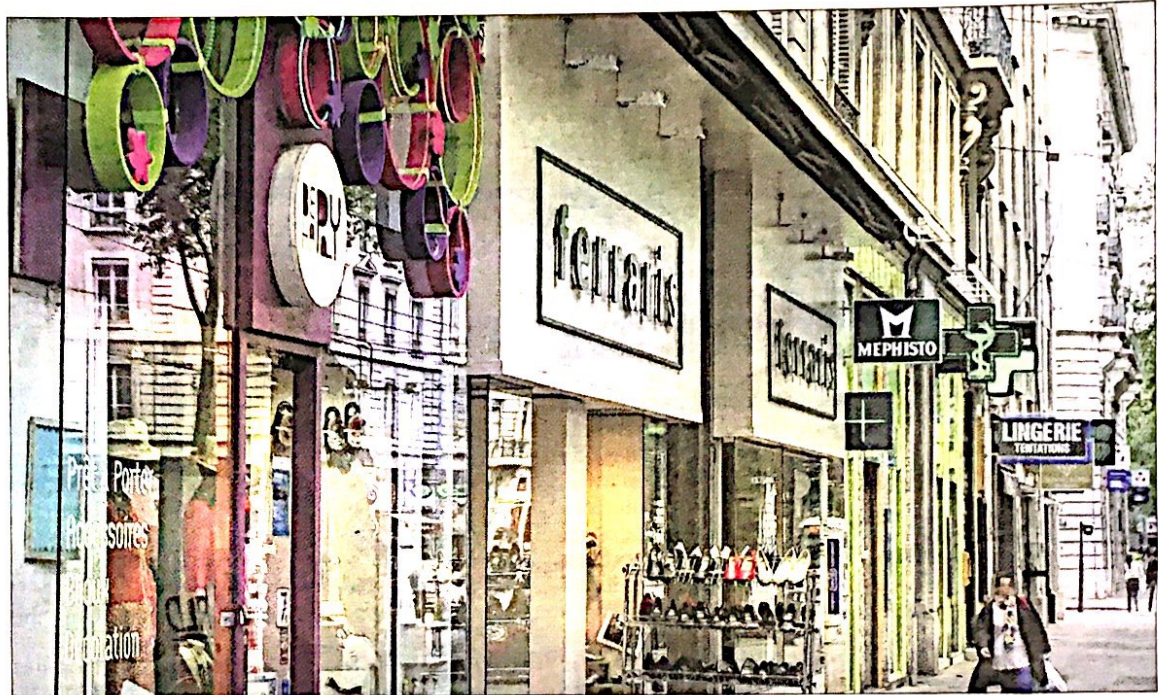
Le management de centre-ville Lyon 7-Rive gauche a lancé, jeudi 21 juillet, une offre à destination des commerçants, artisans et services du 7^e arrondissement qui leur permettra d'accéder à des offres de loisirs à prix réduits, équivalentes à celles d'un comité d'entreprise. Une première à Lyon.

■ De 5 à 50 % d'économie

L'offre se présente sous la forme d'un club avantages réservé aux commerçants, artisans, services du 7^e et leurs employés. Elle fonctionne comme un comité d'entreprise, à l'échelle de l'arrondissement, sur internet. Une page web dédiée recense toutes les offres accessibles aux acteurs du territoire : billetterie, loisirs, voyages, séjours, vacances, bien-être, etc. En jouant sur l'effet de masse, le procédé mutualisé offre des tarifs de 5 % à 50 % moins chers que les prix habituels en fonction de l'époque et du produit.

■ Comment en bénéficier ?

Il suffit de s'inscrire sur la page <http://mon-club-avantages.fr/lyon7rivegauche.php>. Aucune adhésion à Lyon 7-Rive gauche n'est nécessaire. L'inscription coûte 2 € correspondant à la création de la carte de membre et des codes d'accès. Ne reste plus ensuite qu'à profiter des réductions



■ Avec 1 300 rez-de-chaussée commerciaux, le concept mise sur l'effet de masse pour offrir de jolies réductions sur les loisirs. Photo Alexandre VIEIRA

librement pendant un an, sans engagement.

■ Rendre le 7^e plus attractif

La démarche participe à « rendre le 7^e plus attractif pour les entreprises et les porteurs de projets ». Après

son plan de déplacement interentreprises, l'association ouvre ce nouveau service pour promouvoir et conforter l'attractivité de l'arrondissement auprès des entreprises, mais également de leurs salariés en leur apportant des avantages à tra-

vailler, s'implanter et rester sur le territoire. « Nous fonctionnons comme si le 7^e était un super-centre commercial au sein d'une même structure, en tenant compte de toutes les spécificités de ses quartiers et acteurs », souligne Patrice Iochem, manager de centre-ville. À terme, l'association espère aller encore plus loin en développant un processus d'achats groupés entre les commerçants. La démarche consisterait à mutualiser les achats, par exemple de caisses enregistrees, pour en réduire le coût unitaire.

PRATIQUE Lyon 7-rive gauche, 1 place Antonin-Jutard, Tél. 04.72.73.11.76, <http://lyon7rivegauche.com>
Club avantages : <http://mon-club-avantages.fr/lyon7rivegauche.php>

Un premier essai en 2011

Lyon 7-Rive gauche n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2011, l'association avait testé le même type de concept pendant un an. À un niveau moins élevé. L'offre ne comprenait alors que des réductions pour les voyages, gérées directement par la structure. Un catalogue trop réduit pour rencontrer le succès escompté. « Seul, ce n'était pas possible. Nous avons travaillé avec un opérateur spécialisé pour développer cette nouvelle offre mutualisée qui nous est propre et spécifique. Le 7^e sera le seul à Lyon à en bénéficier », confie Patrice Iochem.